Société SOPHRO KHEPRI (propriétaire de la marque KhépriFormation)

188, Grande Rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

SAMARCANDE AVOCATS

4 Cité Chaptal

75009 PARIS

NOGENT SUR MARNE,

Le 4 septembre 2019,

Par LRAR

Copie par mail : CFDP Assurance, Mme Stéphanie DORIDANT sdoridant@cfdp.fr

**Réf. : APP WORK c. SOPHROKHEPRI - 190611**

**Objet : Contestation des factures F2019-002 et F2019-027**

**Pièce jointe : un chèque**

Madame,

Au vu du montant en litige, nous vous informons que nous ne souhaitons pas nous engager dans une procédure chronophage.

De ce fait, nous acceptons de procéder au règlement des factures ci-référencées correspondant au montant de 3 744€ TTC.

En raison du contexte déjà évoqué, cette dépense n’avait pas été provisionnée. De ce fait nous sollicitons un échelonnement de la dette en 4 fois.

Vous trouverez ci-joint un chèque de 936€ TT correspondant au premier règlement de septembre. Vous recevrez les prochains sur octobre, novembre et décembre 2019.

Veuillez agréer, Madame, l’expression de mes salutations distinguées.

Evelyne Revellat